

IMPORTANT/UTILE: Billets de banque 8^{ème} série

Chers membres SCCL,

J'espère que ce courriel vous trouve dans les meilleures conditions.

Je viens vers vous avec une information importante/utile.

Comme vous l'avez sûrement vu hier dans la presse, **la BNS a indiqué que les billets de banque de la huitième série ne pourront plus être utilisés comme moyen de paiement à partir du 30 avril 2020.**

Pour confirmer cette information, nous avons pris contact avec différentes banques – notamment : UBS ; Raiffeisen ; BCV ; ...

Les informations divergent entre les banques, certaines nous indiquent qu'il sera encore possible d'échanger les billets de la huitième série chez elles, et d'autres pas.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, **la SCCL vous recommande de ne plus accepter les billets de la huitième série comme moyen de paiement dans vos établissements.**

Voici quelques liens utiles :

- [BANQUE NATIONALE SUISSE : Rappel des billets de la 8^{ème} série](#)
- [BANQUE NATIONALE SUISSE : Note sur l'échange de billets de banque rappelés](#)
- [RTS : On ne pourra plus payer avec les billets de banque émis entre 1995 et 1998](#)

Comment reconnaître les billets de la 8^{ème} série

- [BNS – Les billets de banque de la 8^{ème} série](#)
- Exemple – billet de 10 francs :



J'espère que ces informations vous seront utiles.

N'hésitez pas à prendre contact directement avec votre banque pour plus d'informations

Avec mes sincères salutations,

M. Tomé Varela

Secrétaire général SCCL

T +41 58 796 33 00

D +41 58 796 32 94

M +41 79 909 49 32

tvarela@centrepatronal.ch

Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38

Case postale 1215

1001 Lausanne

www.commerçants-lausannois.ch / www.enjoylausanne.ch